

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

COMMUNE DE WIMEREUX
Département du Pas-de-Calais
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05 avril 2023

L'an deux mil vingt-trois,
le cinq avril à dix-huit heures et trente minutes.

Le Conseil Municipal de la commune de WIMEREUX, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur DUBAËLE Jean-Luc, Maire.

OBJET ☞ **N° 2023_05_04_2**

☞..... **Compte de gestion du comptable public - Budget annexe Camping Municipal - Adéquation avec le Compte Administratif 2022 de l'ordonnateur.**

Date de la convocation

▪ 30 mars 2023

Présents

M. BOUTLEUX Guy, Mme BARDEAUX Sandrine, MM. JOUGLEUX Jean-Luc, JOLIE Pascal, Mme KOROL Renée, M. DEVIN Serge, Mmes NOURTIER Fabienne, LAVIEVILLE Chantal, M. SAMUEL Jean-Michel, Mmes BERNARD Sabine, DAUSQUE Ludivine, MM. LEPRETRE Médéric, SENEAL Yannick, Mme ROUSSEAU Marie-José, M. SERGENT Didier, Mme PAPYLE-LEFEBURE Catherine.

Absents excusés ayant donné procuration

Mme DUQUESNE Cécile	à	Mme BARDEAUX Sandrine
M. BUTCHER Gérard	à	M. JOUGLEUX Jean-Luc
Mme BAILLARD Sylvie	à	M. SAMUEL Jean-Michel
Mme DREUSLIN Estelle	à	M. DEVIN Serge
Mme NOËL Laure	à	M. BOUTLEUX Guy
Mme GUILLOU Elodie	à	M. JOLIE Pascal
M. MARLOT Loïc	à	Mme KOROL Renée
M. LAMIRAND Christophe	à	Mme ROUSSEAU Marie-José

Absents excusés sans procuration

Mme SAUVAGE Edith
Mme HEMBERT Axelle
M. FERNAGUT Joël

Absent non excusé

M. PORTUESE Aurélien

A été nommé Secrétaire de Séance

M. Yannick SENEAL

SERVICE RESSOURCES

<p style="text-align: center;">COMPTE DE GESTION DU COMPTABLE PUBLIC BUDGET ANNEXE CAMPING MUNICIPAL ADEQUATION AVEC LE COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DE L'ORDONNATEUR</p>

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de **l'exercice 2022** et les modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de **l'exercice 2022**.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de **l'exercice 2022**, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant que les dépenses et les recettes du **budget annexe Camping Municipal**, dressées par le Receveur sont conformes aux écritures de l'ordonnateur.

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

Déclare que le compte de gestion dressé, pour **l'exercice 2022** par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Fait et délibéré 05 avril 2023.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme,

#signature#